

Aide des gouvernements aux agriculteurs affectés par la grêle : La Montérégie demande des programmes efficaces et récurrents

LE 15 DÉCEMBRE 2017 – La Fédération de l'UPA de la Montérégie accueille assez positivement l'aide financière conjointe de 13 millions de dollars annoncée par les gouvernements en soutien aux agriculteurs pour compenser les dépenses exceptionnelles engendrées par la grêle. Cette initiative ponctuelle ne remplace pas l'assurance récolte, il s'agit d'un programme distinct et indépendant. Les détails liés aux modalités de remboursement sont attendus avec impatience par les sinistrés.

« Cette aide était nécessaire, plusieurs collègues ont vu le fruit de leur travail disparaître en quelques minutes. Nous espérons maintenant qu'elle soit suffisante pour couvrir les dégâts, » a mentionné Christian St-Jacques, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

En août dernier, la fédération avait réagi rapidement en demandant au gouvernement de déclarer la zone sinistrée afin de rendre disponible des programmes d'aide d'urgence.

« Les changements climatiques occasionnent de plus en plus d'intempéries qui menacent nos récoltes. L'exception va malheureusement devenir la règle. Les gouvernements ne peuvent pas intervenir de façon ponctuelle à chaque fois! L'agriculture a besoin d'une aide structurante pour contrer efficacement et rapidement les dommages causés par les phénomènes météorologiques extrêmes comme nous avons vécu, » a précisé le président.

Depuis plusieurs années, l'UPA demande au gouvernement de procéder à une refonte des programmes actuels d'assurance-récolte afin qu'ils soient mieux adaptés à la réalité et qu'ils offrent une protection couvrant les pertes encourues.

Rappelons l'épisode particulièrement dévastateur du 4 août dernier où des orages violents se sont abattus en Montérégie causant des dommages de plusieurs dizaines de millions de dollars pour les producteurs agricoles de la région.

-30 -

Source et information :

Joëlle Jetté

Coordonnatrice aux communications

Direction vie syndicale et communications

Fédération de l'UPA de la Montérégie

450 774-9154, poste 6227

514 233-2606

jjette@upa.qc.ca

upamonteregie.qc.ca

